



Tableau de Garanties pour Alan Green

Notes

Une version expliquée et commentée de ce tableau est disponible sur <https://alan.com/coverage/v7>.

Les garanties incluent les remboursements de la Sécurité sociale.

Sauf mention contraire, les garanties ne sont enclenchées que lorsque la Sécurité sociale rembourse une partie des dépenses.

Quand un pourcentage apparaît, il correspond à un pourcentage de la Base de remboursement de la Sécurité sociale (BRSS).

Soins courants

À savoir :

Le forfait médecines douces correspond à des consultations ou des soins non-pris en charge par la Sécu et remboursés par Alan.

Consultation Généraliste	
Secteur 1 et OPTAM	300 %, soit 75 €
Hors OPTAM	200 %, soit 46 €
Consultation Spécialiste	
Secteur 1 et OPTAM	300 %
Hors OPTAM	200 %
Infirmiers / Auxiliaires médicaux	200 %
Analyses	200 %
Radiologie	
Secteur 1 et OPTAM	300 %
Hors OPTAM	200 %
Forfait médecines douces	30 € / séance, 4 séances / an Ostéopathie, chiropractie, étiothérapie
Médicaments	100 %
Matériel médical	300 %

Hospitalisation

À savoir :

Le forfait journalier, les chambres particulières et le lit accompagnant (hors suppléments), correspondent à des dépenses non-prises en charge par la Sécu et remboursées par Alan.

Les transports et frais d'hébergements liés aux cures et post-cures ainsi qu'aux traitements esthétiques (non consécutifs à un accident) ne sont pas remboursés.

Les frais liés aux séjours dans les établissements sociaux ou médico-sociaux ainsi que dans les unités de soins de longue durée ne sont pas remboursés.

La chambre particulière n'est prise en charge que pour les séjours hospitaliers en médecine, chirurgie et psychiatrie, ainsi qu'en cas d'accouchement.

Le lit accompagnant n'est pris en charge que pour les séjours hospitaliers en médecine, chirurgie et psychiatrie de votre enfant âgé de moins de 18 ans.

Honoraires et actes des médecins

Secteur 1 et OPTAM	300 %
--------------------	-------

Hors OPTAM	200 %
------------	-------

Maternité - Honoraires d'accouchement

Secteur 1 et OPTAM	400 %
--------------------	-------

Hors OPTAM	200 %
------------	-------

Frais de séjour	300 %
-----------------	-------

Forfait journalier	Entièrement remboursé
--------------------	-----------------------

Chambre particulière	80 € / jour
----------------------	-------------

Maternité / Chambre particulière	100 € / jour
----------------------------------	--------------

Lit accompagnant	45 € / jour
------------------	-------------

Transport	115 %
-----------	-------

Optique

Verre "simple" : il s'agit d'un verre unifocal qui corrige une myopie jusqu'à -6, une hypermétropie jusqu'à +6, ou une astigmatie comprise entre -4 et +4.

Verre "complexe" : il s'agit soit d'un verre unifocal qui corrige une myopie au-delà de -6, une hypermétropie au-delà de +6 ou une astigmatie au-delà de -4 ou +4, soit d'un verre multifocal ou progressif.

Verre "très complexe" : il s'agit soit d'un verre multifocal ou progressif qui corrige une myopie ou une hypermétropie au-delà de -4 ou +4, soit d'un verre progressif ou multifocal qui corrige une myopie ou une hypermétropie au-delà de -8 ou +8 accompagnée d'une astigmatie.

À savoir :

Pour les lunettes, si votre vue ne change pas, Alan ne rembourse qu'un équipement tous les deux ans. La limite est d'une paire de lunettes par an si votre vue change, ainsi que pour les enfants.

Les garanties concernant la chirurgie de l'oeil et les lentilles fonctionnent y compris lorsque la Sécu ne rembourse rien.

Verres simples et monture	255 €, dont 130 € de monture
---------------------------	------------------------------

Verres complexes et monture	405 €, dont 130 € de monture
-----------------------------	------------------------------

Verres très complexes et monture	435 €, dont 130 € de monture
----------------------------------	------------------------------

Lentilles	180 € / an
-----------	------------

Chirurgie de l'oeil	600 € / oeil / an
---------------------	-------------------

Dentaire

À savoir :

Les garanties relatives aux prothèses, couronnes et implants, fonctionnent y compris lorsque la Sécu ne rembourse rien.

Consultations et soins dentaires	150 %
Orthodontie	320 %, soit 619,20 € / semestre
Prothèses dentaires et couronnes	320 %
Implants dentaires	500 € / an
Forfait pour certains soins non-remboursés	200 € / an Pour la parodontologie
Détartrage bi-annuel	100 %, 2 par an

Autres

À savoir :

Le forfait pour les vaccins internationaux correspond à des dépenses non-prises en charge par la Sécu et remboursées par Alan.

Aides auditives	450 € / oreille / an Au minimum 100 % de la BRSS
Vaccins	50 € / an Pour les vaccins internationaux
Visite annuelle du sport	30 €, 1 / an
Prévention prise en charge par la Sécurité sociale	100 %



Alan, l'assurance santé qui fait du bien.

Société anonyme au capital de 767.635 € entièrement libéré

N° 818 353 070 R.C.S. Paris

Société régie par le code des assurances

Siège social : 117 Quai de Valmy - 75010 Paris

La Société est soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 4, place de Budapest. CS 92459. 75 436 Paris cedex 09.